

**Procès-verbal de l'assemblée communale
du 10.12.2018**

- Assemblée communale tenue à l'abri PC de Billens à 20H00
- Présidée par Mme Evelyne Jaquet, Syndique
- Procès-verbal établi par Mme Marie-Noëlle Gremaud, Secrétaire communale

Présents :

- 34 citoyennes et citoyens
- tous les membres du Conseil communal
- Mme Marie-Noëlle Gremaud, Secrétaire communale
- Mme Corinne Levrat, Caissière communale

Excusés :

- M. Benoît Demierre et Christine Simonin, membres de la Commission financière
- M. et Mme Jean-Joseph et Rose-Marie Raemy
- Mme Ariane Dubail
- M. et Mme Michel et Eliane Sugnaux

Madame la Syndique :

- Salue cordialement les personnes présentes ce soir ;
- Rappelle l'art. 18 de la loi sur les communes concernant le vote ;
- Rappelle que la convocation a paru dans la Feuille officielle No 47 du 23 novembre 2018, a été affichée aux deux piliers publics, adressée au citoyens par un tout-ménage ainsi que sur le site internet de la commune ;
- Procède à la nomination de deux scrutateurs : MM. Olivier Bourqui et Jean-Claude Tella
- Présente le tractanda :
 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 mai 2018. Ne sera pas lu en assemblée communale, mais il peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet (www.billens-hennens.ch).
 2. Budgets 2019
 - 2.1. Présentation budget de fonctionnement
 - 2.1.1. Diminution du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour l'année 2019, de 100 % à 95 % par rapport aux 100 % payé à l'Etat
 - 2.2. Présentation budget des investissements
 - 2.2.1. Report crédit 2018
 - 2.2.2. Réfection installations eau
 - 2.2.3. Aménagement centre village
 - 2.3. Rapport de la Commission financière
 - 2.4. Approbation des budgets de fonctionnement et des investissements

3. Désignation de l'organe de contrôle
4. Divers

A l'unanimité, l'assemblée accepte le tractanda tel que proposé.

- Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et le tractanda, déclare l'assemblée ouverte.

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 mai 2018. Ne sera pas lu en assemblée communale, mais il peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet (www.billens-hennens.ch).**

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote l'approbation du procès-verbal. L'assemblée approuve ce procès-verbal à l'unanimité. Remerciements à sa rédactrice.

2. Budgets 2019

2.1. Présentation budget de fonctionnement

Projeté à l'écran, le budget de fonctionnement est présenté par M. Florian Dubail qui commente les postes présentant des variations importantes et les points qui nécessitent encore des explications.

Concernant l'assainissement des sites pollués, Mme Mireille Mugny demande qu'un autre nom soit attribué au site pollué « Montaney », pour ne pas avoir le même nom que le lieu-dit où elle habite. Mme Evelyne Jaquet lui répond que la commune a juste repris le nom défini par le Service de l'environnement. Le Conseil communal va demander à l'Etat de Fribourg s'il est possible de changer le nom de ce site pollué à Hennens.

Avec des produits budgétisés à Fr. 2'902'863.- et des charges à Fr. 2'891'281.-, le budget de fonctionnement présente un excédent de produits de Fr. 11'582.30.

2.1.1. Diminution du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour l'année 2019, de 100 % à 95 % par rapport aux 100 % payé à l'Etat

Le Conseil communal propose, pour l'année 2019, une diminution du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 100 % à 95 % par rapport aux 100 % payé à l'Etat. Aucune remarque n'est soulevée quant à cette diminution.

2.2. Budget des investissements

Projeté à l'écran, le budget des investissements est présenté par M. Florian Dubail qui commente les différents postes.

2.2.1. Report crédit 2018

- Report Fr. 25'000.- achat camion échelle
- Report Fr. 100'000.- étude centre village

2.2.2. Réfection installations eau

Un montant de Fr. 55'000.- est prévu au budget pour la réfection des installations de notre réseau d'eau potable. C'est la suite des travaux déjà entrepris à ce jour.

2.2.3 Aménagement centre village

M. Christoph Portner donne quelques explications au sujet de ce projet. Le Conseil communal a retenu le bureau Ruffieux Chehab de Fribourg, qui a de l'expérience dans la région. Ils ont notamment organisé le concours pour le home de Siviriez et plusieurs aménagements de centre village en romandie.

Le bureau va établir trois propositions de variantes, avec l'aide de la population dans le cadre de la mise sur pied de trois ateliers pour travailler et affiner ces variantes afin d'en choisir une. Premier atelier début avril, deuxième atelier début mai et troisième atelier fin juin. Fin septembre-début octobre, on recevra le projet choisi pour aller plus loin. Un tout-ménage sera distribué en début d'année prochaine pour inviter la population à participer à cette démarche.

Mme Mireille Mugny demande où se situe le centre village. M. Christoph Portner répond qu'on prend la situation actuelle de l'administration communale et de l'école qui ne sera plus utilisée. Environ 5'000 m² avec ces bâtiments à repenser sur l'avenir.

M. Jean-Marie Chammartin demande qui fera partie de ces ateliers ? M. Christoph Portner répond que c'est une démarche participative auprès de la population et que c'est ouvert à tous.

M. Maurice Baumgartner demande si le Conseil communal a une ligne de conduite ? M. Christoph Portner répond que les éléments suivants sont à intégrer à ce projet : salle communale, bureau communal, lieu de rencontre avec éventuellement un bistrot, solution pour résoudre le problème de parcage au centre du village, etc.

Mme Rose-Marie Demierre demande s'il ne serait pas plus judicieux de faire un premier tri avant d'organiser les ateliers, afin de ne pas avoir trop d'informations non plus. M. Christoph Portner répond que toutes les idées sont les bienvenues et qu'il n'est peut-être pas aussi optimiste sur le nombre de personnes intéressées à participer à ce projet. Avec les projets présentés par les étudiants de la Haute Ecole d'architecture de Genève, certaines idées sont ressorties. A peine 40 personnes sont venues à la présentation de ces projets.

Mme Rose-Marie Demierre soulève également le problème de cohabitation entre piétons et automobilistes au centre du village.

M. Philippe Curdy donne quelques explications sur les différents travaux entrepris dans les bâtiments communaux, notamment le changement de tous les luminaires de l'école et du bâtiment communal en lampes LED et la création d'un guichet communal. Un rafraîchissement du hall d'entrée de l'administration communale est également prévu.

M. Olivier Bourqui demande ce qu'il en est de l'ancienne école d'Hennens. Plusieurs scénarios sont envisageables concernant ce bâtiment, soit la vente, le laisser en l'état ou une rénovation du bâtiment, après étude de son potentiel et y inclure éventuellement deux appartements. A ce jour, le Conseil communal se pose la question sur l'avenir de ce bâtiment mais rien n'est décidé.

M. Florian Dubail nous informe qu'une mise à ban a été mise en place pour le stationnement dans la cour d'école, par l'installation d'un panneau avec dénonciation possible et amende aux contrevants. Il est impératif de ne pas stationner entre les lignes jaunes réservées à la sortie des véhicules pompiers. Le Conseil communal adresse un avertissement au contrevenant ; en cas de récidive, c'est l'amende.

Le budget des investissements présente un excédent de charges de Fr. 180'000.-.

2.3. Rapport de la Commission financière

Selon la présentation faite des membres de la Commission financière, M. Daniel Bühler apporte la précision qu'il est toujours président de cette commission.

M. Daniel Bühler donne lecture du rapport de ladite commission et recommande à l'assemblée l'approbation des budgets de fonctionnement et des investissements 2019. Il n'y a pas de points particuliers à relever si ce n'est une situation saine de la commune, ce qui justifie une baisse d'impôts.

2.4. Approbation

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote la diminution du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour l'année 2019, de 100 % à 95 % par rapport aux 100 % payé à l'Etat. L'assemblée accepte la diminution du coefficient de l'impôt avec 41 OUI, 0 NON et 1 ABSTENTION.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote le budget de fonctionnement tel que présenté. L'assemblée approuve à l'unanimité ce budget. Contre épreuve : 0 NON et 0 ABSTENTION.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote le budget des investissements tel que présenté. L'assemblée approuve à l'unanimité ce budget. Contre épreuve : NON 0 et abstention 0.

3. Désignation de l'organe de contrôle

Le mandat d'organe de révision doit être renouveler. Le Conseil communal propose de nommer la Fiduciaire Butty, organe actuel, pour 3 ans.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote la nomination de la Fiduciaire Butty. L'assemblée nomme à l'unanimité la Fiduciaire Butty. NON 0 et ABSTENTION 1.

6. Divers

Mme Evelyne Jaquet relate les faits importants et des travaux réalisés :

- Démission de Mme Jeannine Rey Berset, après 12 années au Conseil communal. Un grand merci à Mme Rey Berset pour tout le travail accompli et son engagement au sein de notre commune.
- En remplacement de Mme Rey Berset, élection de M. Claude Berset en tant que Conseiller communal
- Contrôle des collecteurs d'eau (nettoyage et caméra) par l'entreprise Etter
- Eau potable ; réfection au réservoir des Dailles et mandat donné à EauSud pour la gestion de notre réseau d'eau
- RSG – suite contrôle fait par le SAAV, besoin de remise à niveau du réservoir du RSG. Pompe à mettre à l'extérieur. Subvention par la protection civile pour couvrir une partie des frais dans la rénovation de ce réservoir.
- Nouvelle signalisation : 50km/h sur la traversée du village jusqu'au giratoire ; prolongé depuis chez M. Jean-Marie Chammartin jusqu'au giratoire.
- Alpines changées à la forêt ; une partie a déjà été faite et le reste suivra au printemps prochain.
- En 2018, trois nonagénaires ont été fêtés : MM. Monique Demierre, Marguerite Girard et M. Théphane Demierre.
- Sécurisation du ruisseau vers chez Bochud
- Achat d'un défibrillateur qui sera installé à l'entrée du bureau communal, à l'extérieur et accessible à tout le monde.
- Acceptation de notre PIEP
- PAL – approbation en début d'année prochaine
- Augmentation des affaires sociales ; les causes principales sont les fins de droit au chômage, les faibles revenus et les primes d'assurances. Personnes à l'aide sociale : 75 % de suisse et quelques étrangers.
- Fermeture du bureau communal du 21 décembre 2018 au 7 janvier 2019 ; penser à rechercher les cartes déchetterie.

Divers des citoyens

- M. Jean-Luc Mugny signale un problème de route ; le Conseil communal n'estime pas être une urgence sur ce tronçon.
- M. Benoît Bourqui demande si le Robidog placé à l'arrêt de bus d'Hennens pourrait être déplacé. A voir pour son déplacement.

- M. Patrice Demierre demande si la commune sera bientôt équipée de la fibre optique. Se renseigner sur la possibilité.
- M. Benoît Bourqui relève que la taille des haies en bordure de route n'est pas toujours suivie.
- Discussions sur un cercle scolaire Billens-Hennens – Mézières. Une étude a été faite par les communes de Billens-Hennens et Mézières, mais avec les effectifs annoncés, aucune garantie même sur du moyen terme. La commune de Romont refuse mettre des enfants dans les écoles de Billens-Hennens et de Mézières. On ne connaît pas encore la fermeture définitive de l'école primaire. On est tributaire de la construction de la nouvelle école à Romont, mais certainement pas avant 3 ou 4 ans, vu le retard pris avec ce projet.
- Affichage public de l'administration, l'éclairage ne fonctionne plus.

Mme Evelyne Jaquet adresse ses remerciements à ses collègues du Conseil communal, au personnel administratif ainsi qu'à toutes les personnes qui oeuvrent pour la commune. Elle invite chacun à partager le verre de l'amitié offert par la commune.

La séance est close à 21h30.